SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

tél 04 91 00 34 22 - 07 62 54 13 13 fax 04 91 33 55 62 mail contact@snudifo13.org

Mail N°7 - 18 octobre 2011

Après le décès d'une collègue au lycée Jean Moulin de Béziers, COMMUNIQUE de la FEDERATION FO DE L'ENSEIGNEMENT (FNEC-FP-FO)

La FNEC FP-FO partage l'émotion des personnels après le suicide de notre collègue dans la cour du lycée. Elle apporte tout son soutien aux personnels.

Selon les informations disponibles, la dégradation du climat scolaire dans cet établissement, traduite par des problèmes de discipline de plus en plus nombreux, était un fait largement connu. Cela avait motivé les demandes récentes adressées par les enseignants à l'administration pour qu'elle prenne des mesures qui permettent le rétablissement d'un climat scolaire serein.

La FNEC FP-FO souligne que la responsabilité de la dégradation de la situation dans cet établissement comme dans des centaines d'autres ne saurait relever de la responsabilité des enseignants qui sont confrontés à une dégradation générale de leurs conditions de travail, notamment avec les suppressions massives de postes d'enseignants comme de surveillants et de CPE, à l'augmentation des effectifs dans les classes et à la désorganisation croissante des établissements.

C'est un fait : aujourd'hui les désordres, incivilités, actes de violence sont quotidiens dans les établissements scolaires. Tout ceci est la conséquence de la Révision Générale des Politiques Publiques, qui affaiblit toujours plus le service public d'enseignement, et dont Force Ouvrière demande l'abandon. Plus de 60 000 postes ont été supprimés depuis 2007.

En conséquence la FNECFP FO considère qu'il est scandaleux de présenter le geste de notre collègue comme résultant de son état psychologique individuel ou du fait qu'elle aurait eu de mauvais rapports avec les élèves. Le drame survenu à Béziers n'est malheureusement pas le seul : un directeur d'école a mis fin à ses jours en juillet, une professeur des écoles a fait de même comme deux enseignants en juin et une jeune professeur des écoles stagiaire, en août dernier, qui n'a pas supporté son licenciement réalisé dans des conditions inadmissibles.

La FNEC FP FO a tiré la sonnette d'alarme à de multiples reprises ces derniers mois et a écrit au Ministre de l'Education Nationale pour réclamer la tenue rapide d'un CCHS sur les risques psycho-sociaux. C'est aussi le rôle des CHS locaux de réaliser les enquêtes, d'établir l'arbre des causes pour tous ces décès. La situation risque fort d'empirer avec les entretiens professionnels associés à la mise en place de l'évaluation projetés par le ministre qui ne peuvent qu'engendrer déstabilisation, stress, remises en cause personnelles...

Force Ouvrière demande que les moyens soient donnés aux personnels d'effectuer leurs missions définies par leur statut national.

Il faut empêcher que ne se développe à l'Education Nationale une situation à la France Telecom. Aujourd'hui il faut cesser de nier l'évidence et prendre des mesures pour protéger les personnels : arrêt des entretiens professionnels dégradants, soutien des personnels dans le cadre de l'article 11 du statut général de la fonction publique, rétablissement de la formation professionnelle initiale, arrêt des classes surchargées, postes de surveillants en nombre suffisant, telles sont quelques solutions que la FNEC FP-FO entend défendre auprès du Ministre.

La FNEC FP-FO renouvelle sa demande de réunion rapide du CCHS sur les risques psycho-sociaux pour que les mesures d'urgence soient prises.

Montreuil, le 17 octobre 2011